Décision 01-D-67 du 19 octobre 2001

relative à des pratiques relevées à l'occasion de la passation de marchés publics de travaux routiers dans le département des Bouches-du-Rhône

Posted on: 29 octobre 2001 | Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Ministre de l'économie

Dispositif(s)	
•	Sanction pécuniaire

Entreprise(s)	
concernée(s)	Colas Midi-Méditerranée, Société
	Jean-François

Lire

le texte intégral de la décision 71.69 Ko